

Syndicat

Une Union syndicale départementale CGT au service des salariés de la construction, du bois et de l'ameublement vient de voir le jour en Creuse

GUÉRET ECONOMIE BTP - INDUSTRIE SOCIAL TRAVAUX - URBANISME CREUSE

Publié le 03/07/2020 à 15h54



Autour de la table lors de la création de l'Union départementale, Agathe Liskiewicz-Winocq, Laurent Marguitat, Bruno Bothua (à droite), des salariés de Sauthon, Dagard, Eurocoustic, Adam, des salariés du monde de la santé également et du transport, venus aider à concrétiser cette évolution dans le monde syndical. © julie ho hoa Les secteurs creusois de la construction, du bois et de l'ameublement ont désormais leur Union syndicale départementale CGT. Elle vient d'être créée, à l'exemple de celle qui fonctionne déjà en Haute-Vienne.

« On est en train de créer une Union syndicale construction, bois et ameublement, c'est-à-dire une organisation départementale pour les métiers de la construction, du bois et de l'ameublement », expliquait ce vendredi matin, Bruno Bothua, secrétaire général de la Fédération nationale construction, bois, ameublement CGT, lors de la conférence de création qui s'est tenue à Guéret.

Une Union syndicale chapeautée par une femme, Agathe Liskiewicz-Winocq, rédactrice technique chez Sauthon, qui travaillera en direct avec les syndicats et les salariés de ces secteurs et en lien étroit avec la structure régionale. L'objectif : répondre aux problématiques très particulières de ces métiers, notamment dans les petites et très petites entreprises.

Se rapprocher des petites et très petites entreprises qui n'ont pas de syndicat

« On s'aperçoit pas mal de salariés de petites et très petites entreprises ou qui ne sont pas organisées, ont des questions sur leurs conventions, leurs droits et la porte d'entrée, c'est souvent le conseil de salariés alors que ce devrait être le syndicat ou la structuration départementale », explique Laurent Margueritat, secrétaire départemental de la CGT.

La création de cette Union départementale devrait apporter « plus de cohésion entre les différents syndicats qui font aujourd'hui partie de la fédération », souligne Bruno Bothua. Mais aussi représenter et d'accompagner davantage les plus petites structures qui n'ont pas les moyens de s'organiser en syndicat.

Sur 1.400 entreprises, 90 % sont des petites entreprises dans la Creuse et l'enjeu, rappelle Laurent Margueritat, c'est d'« aller vers celles et celles qui n'ont pas de syndicats, d'être au plus près, de répondre aux questions des salariés, par rapport aux conventions, aux mises en place des protocoles comme on l'a fait pendant le Covid, ce n'est pas simplement d'être dans l'opposition mais aussi dans les propositions et les solutions pour aller vers de meilleures conditions de travail. »